

RAPPORT INTRODUCTIF

L'ÉCONOMIQUE, LE DÉMOGRAPHIQUE ET LE SOCIAL OU LE VRAI TRIPTYQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alain REDSLOB

*Professeur, université Panthéon-Assas (Paris II), France, Président de l'AIELE,
alain.redslob@u-paris2.fr*

INTRODUCTION

Refusons la cécité.

D'après le Fonds Monétaire International, la croissance dans les pays avancés reste molle, celle des États-Unis étant néanmoins plus vigoureuse que celles de la zone euro et du Japon. Pour ce qui est des pays émergents, elle est enviable, le dynamisme asiatique tranchant d'avec la langueur sud américaine. Dans les économies en retard, les perspectives demeurent prometteuses. Pas de doute : les dissemblances entre les trois blocs sont flagrantes.

Par ailleurs, la population mondiale atteint sept milliards et demi d'habitants. Grâce à son excédent naturel, elle croît quotidiennement d'environ 240 000 âmes, soit, chaque année, d'une population équivalente à celle de l'Égypte (87 millions). À pareil rythme, elle excédera neuf milliards en 2050, et se stabilisera autour de onze à la fin du siècle. Elle s'alanguit voire régresse dans le monde développé, croît plus raisonnablement dans les zones en décollage et continue d'exploser dans les terres en développement. Les différences sont, là aussi, criantes.

Ces dissimilitudes s'accroissent encore en matière de protection sociale, reconnue droit fondamental de l'individu par l'ONU en 1948. En ralentissement ou en recul dans les pays riches – austérité budgétaire et ajustement structurel obligent –, elle progresse dans les pays émergents – les efforts accomplis par les BRICS ne devant pas occulter ceux réalisés par d'autres nations –, et elle s'étend dans les pays pauvres en dépit d'un frein financier patent. Retenons que s'il avoisine l'unité dans les pays industriels, le taux de couverture sociale des travailleurs oscille entre un et trois cinquièmes dans les pays à revenu intermédiaire, mais tombe à un sur dix dans les économies déshéritées.

Hormis l'histoire de la dîme dont la collecte, obligatoire en France dès 794, était levée pour secourir les indigents – d'où, bon an mal an, son acceptation durant un millénaire –, croissance économique et croissance démographique font montre d'une antériorité statistique sur les dépenses de protection sociale. Toutes trois cependant, en raison de leurs évolutions contrastées, ont charrié explications, interrogations et suggestions. En guise d'explications, une cohorte de modèles sinuant entre systématisme formel et richesse analytique se déroule. Les interrogations, quant à elles, ressortissent à la prise en compte d'une réalité complexe. Et toutes deux ont, au bout du compte, suscité de multiples suggestions, dont la nôtre, qu'on voudra de visée synthétique plutôt qu'à vocation universelle.

I. DES THÉORIES À FOISON

Qu'elle soit économique ou non, la théorie délivre une représentation ramassée, et s'échine à avancer en concevant des schémas au degré de sophistication variable. Par une alchimie dont notre discipline n'est point avare, les essais de modélisation de la croissance, de la démographie et de la protection sociale ont, au fil des siècles, tissé un écheveau d'une densité inextricable. Si le dénouer est prétentieux, le mieux comprendre est de mise.

1. Les modèles de croissance

Au moment où l'économie politique éclôt, la production est essentiellement agraire et de rendement médiocre ; elle n'incite guère à la réflexion. Pourtant, l'idée de quantification germe dans l'esprit d'un William Petty et les prémisses d'une approche en termes de statique comparative à croissance nulle prennent forme sous la plume d'un François Quesnay. Point de perspective dynamique, donc. De façon non surprenante, la conception de modèles coïncida avec l'envol industriel : bouillonnement des techniques, profusion de capitaux, spécialisation industrielle et habileté des hommes s'y allièrent pour enclencher un décollage inédit dans l'histoire de l'humanité. S'ensuivirent des schémas interprétatifs qui, initiés par Adam Smith, amendés par Robert Malthus, peaufinés par David Ricardo et conceptualisés par Nicholas Kaldor, s'ingénierent à démontrer, en dépit de phases transitoires, l'inéluctabilité de la stationnarité.

Têtus qu'ils sont, les faits firent vite litte de leurs conclusions en éveillant d'autres réflexions. Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de

Condorcet, et Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon – qu'André Piettre, dans une formule lapidaire dont il avait le secret, qualifiait de « dernier des gentilshommes et premier des socialistes » – célébrèrent le progrès sans retenue, chacun à sa façon. Une poignée de décennies plus tard sur le curseur de l'histoire, le socialisme scientifique de Karl Marx coula le matérialisme dans le béton d'un déterminisme technique que l'expérience vint démentir sans la moindre surprise. Au xx^e siècle, les conjectures d'un Colin Clark ou d'un Jean Fourastié firent des disparités de productivité la cause des migrations intersectorielles de main-d'œuvre, au point d'apporter un éclairage neuf à l'essor contemporain. Également sans référentiel idéologique, les travaux de Roy Harrod et d'Evsey Domar, à une variante près, vantèrent le déséquilibre permanent, trame keynésienne s'il en est. En regard, le modèle de Robert Solow qu'affinera l'économiste japonais Ken-Ichi Inada institua la stabilité de l'évolution, credo entonné dans la chapelle néoclassique. Ces travaux permirent aux interventionnistes et aux libéraux de poursuivre leur sempiternelle croisée de fer, dorénavant dans une optique dynamique.

La théorie de la croissance n'en resta pas là. Le contexte inventif et concurrentiel incita Joseph Schumpeter à mettre en avant le rôle déterminant des « grappes d'innovations ». Puis, non sans originalité, les pères de la Nouvelle Histoire Économique que furent Robert Fogel et Douglass North mirent les institutions et les changements techniques au cœur du processus évolutif. Dans un registre autre, la prise en considération du capital humain traça des pistes nouvelles : empierrées de progrès, d'offre d'épargne, de dette publique, de seigneurage monétaire voire de chaos, les inférences conceptuelles débattaient alors de la nature, optimale ou non, de la trajectoire de l'économie au gré du temps. Des modèles aux mathématiques tantôt subtiles, tantôt abscones, alimentèrent bien des controverses : ainsi alla la théorie jusqu'au crépuscule du siècle passé.

Là, le milieu changea. Des inflexions de politique économique originales, des choix démographiques tranchés quoiqu'assumés et des réformes systémiques clairement affichées mirent un terme aux approches traditionnelles. Puisant à la source des rendements croissants chers à Alfred Marshall, la théorie de la croissance endogène déblaya des sentiers que vinrent border la propagation de la connaissance, l'étendue des infrastructures sociales ou encore la vigueur des synergies individuelles. Toutefois, les travaux pionniers de Paul Romer, Robert Barro et Robert Lucas Junior s'accordèrent sur un point : la croissance s'auto-entretient grâce aux externalités. En sorte que cette conjecture enfanta une littérature ayant l'innovation pour cœur, tant et si bien que nombre d'auteurs contemporains axèrent leurs recherches sur les interrelations entre la prospérité économique et la germination des idées. Sans compter les partisans de la soi-disant écologie politique voire de la décroissance qui ne firent que prendre à leur compte les alertes lancées par le Club de Rome au virage des années 70 du siècle passé.

De ce panorama ô combien sommaire émerge une certitude : fors leur pululement et leur hétérogénéité, aucun modèle explicatif des mouvements longs ne s'élabore sans référence au travail. Est-ce étonnant quand on sait que c'est l'homme qui produit, consomme, épargne, investit ou invente ? À cette aune en tout cas, on perçoit mieux la connexité de ces approches avec les modèles démographiques.

2. Les modèles démographiques

On ne peut taire les diatribes dont l'histoire fut l'objet. Tôt, aux alarmes d'un prince angoissé par le caractère limité des ressources répondit en écho le commandement « Croissez et multipliez », de tonalité plus optimiste. À la Renaissance, le populationnisme l'emporta, témoin la célèbre maxime de l'avocat Jean Bodin : « il n'y a ni richesse ni force que d'hommes ». Au siècle des Lumières au contraire, la frilosité physiocratique imputable à l'essor jugé trop lent du fameux « produit net » fit ses partisans s'opposer au galop des naissances, cependant que, à quarante ans de distance, le principe de population, bientôt érigé en loi, stigmatisera l'écart entre le nombre de bouches à nourrir et les moyens de les combler. Cette vision mathématique aura nombre de prolongements moraux, politiques et économiques à la résonance séculaire.

Au fur et à mesure que l'envol industriel s'affermirait, la marginalisation de la force de travail qu'opéra la montée en puissance du capital de même que la dureté de la condition sociale dictée par un capitalisme débridé placèrent la variable démographique au centre de la réflexion. Spatio-temporelle, l'hypothèse de transition démographique inventée par Adolphe Landry connut un succès universel. Du reste, Alfred Sauvy qui élucida le lien entre pression créatrice et optimum démographique et Walt Whitman Rostow qui fit de la démographie un propulseur des étapes de la croissance économique s'en inspirèrent. D'autres recherches, plus anciennes tout comme postérieures, s'échafaudèrent sur les notions de croissance logistique, de prédation, de génétique quantitative, de mutation, d'épidémiologie, de percolation et de hasard afin d'améliorer la compréhension de la dynamique des populations. L'étendue de leur champ, élargie de nos jours au vieillissement et à l'immigration, demeure quasi infinie.

Nul doute que la démographie tracte la croissance. Pour la stimuler, plusieurs leviers se proposent : l'octroi d'allocations, d'avantages fiscaux et de facilités matérielles cadre la politique familiale ; l'offre de soins conditionne la vitalité du travail, qu'il soit valide ou non ; l'accompagnement de l'avancée en âge et de l'entrée en dépendance fonde une politique des retraites digne de ce nom. On l'a saisi, croissance et démographie, y compris sur le plan théorique, appellent la protection sociale.

3. Les modèles de protection sociale

Dès l'origine, deux conceptions se profilèrent. L'une, d'inspiration libérale, marqua sa préférence pour un mode de gestion privé, dénonçant l'extension rampante de la technocratie, le mythe de l'intérêt général et l'incapacité de

l'État à se projeter dans le long terme. L'autre, d'essence interventionniste, loua les mérites de l'État Providence, arguant que l'asymétrie d'information, l'efficacité de la redistribution intergénérationnelle et la solidarité dans la gestion du risque nécessitaient l'irrigation du tissu social par des réseaux de coopération familiale et collective. Bref, la voie de l'assurance qui implique le versement de prestations à seulement ceux qui se sont couverts contre le risque et celle de l'assistance qui dispense les aides à tous ceux qui en ont besoin s'entrechoquèrent. À ces deux visions s'affilient deux archétypes, auxquels on conféra les noms de modèle bismarckien et de modèle beveridgien. Disons un mot et de l'un et de l'autre.

Le chancelier Otto von Bismark conçut, au soir du XIX^e siècle, un système visant à couvrir les risques inhérents à la maladie (1883), aux accidents du travail (1884) ainsi qu'à la vieillesse et à l'invalidité (1889). Pionnières mais non dénuées d'arrière-pensées politiques, notamment celle de couper court aux revendications socialistes et/ou syndicales, ces préconisations formatèrent un cadre ciselé : la protection obligatoire découle de droits ouverts par l'activité professionnelle, se trouve financée et cogérée par les salariés et les employeurs au moyen de cotisations sociales, et est proportionnée aux rémunérations des contributeurs, non aux risques encourus.

Sollicité par le gouvernement britannique en 1942 pour mener une réflexion sur le système de santé, l'économiste William Beveridge commit un rapport tout aussi retentissant. Parce qu'il insista sur le caractère partiel et éparpillé des couvertures existantes, il suggéra leur homogénéisation par une refonte en un système unique, réputé « système des trois U » : uniformité calée sur les besoins et non sur les capacités contributives, unité de gestion par l'État au travers de l'impôt, universalité de la couverture de tous les risques pour toute la population. Ainsi virent le jour les allocations familiales (1945), le service national de santé (1946) et la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles (1947).

À la réflexion, les limites à ces approches résident ici dans l'exclusion des prestations des populations sans travail, là dans la limitation du montant des prestations vu le nombre de bénéficiaires. À noter qu'à la charnière de ces deux conceptions s'en trouve une troisième, la française qui, bien que plus bismarckienne dans sa philosophie, garantit une couverture à des personnes non cotisantes, secourt des individus sans ressources et institue des critères autres que ceux d'activité pour recevoir des subsides.

Quelle qu'en fût l'inspiration, toutes ces conceptions affermirent la conviction que croissance, démographie et protection sociale étaient intimement liées. Deux logiques ont été pensées pour traduire cette intrication.

II. DES LOGIQUES OPPOSÉES

La complexité caractérise le monde contemporain, qui le niera ? C'est vrai de la croissance dont on ne sait plus gérer les mécanismes, vrai de la démographie dont les ressorts vitaux échappent et vrai de la protection sociale dont les régimes hypertrophiés confinent à l'opacité.

Avant le premier choc pétrolier, une croissance soutenue procurait des surplus que les gouvernements allouaient au gré des arbitrages, tandis qu'à l'inverse les gains ainsi distribués et leurs retombées en termes de santé et de professionnalisme stimulaient l'activité : politique économique et politique sociale se conjuguèrent en se renforçant. Sitôt que la hausse brutale des cours des matières premières eut, en ralentissant l'activité, brisé l'élan des programmes sociaux, il a fallu les financer sur des ressources taries, ce qui a fait les corporatismes s'arc-bouter sur leurs privilèges : politique économique et politique sociale se heurtèrent en se minant. Les externalités étaient devenues négatives. Aussi de vifs débats eurent-ils lieu entre économistes, d'aucuns optant pour le collectif, d'autres préférant l'individuel.

1. *L'optique interventionniste*

Des analyses en termes tantôt de revenus tantôt d'efficacité la circonscrivent.

Ancrée dans une démarche keynésienne, celle liée aux revenus vit dans les transferts sociaux un vecteur de soutien de la demande effective. Elle se riva à un raisonnement qui eut cours dans l'immédiat après-guerre, à un moment où l'octroi de revenus secondaires visait à pallier l'inexistence de revenus primaires vu la pénurie d'emploi. Puis, elle se prolongea avec bonheur durant les « Trente glorieuses », le gonflement des revenus sociaux amplifiant la poussée des revenus salariaux. Elle leur survécut même dès lors qu'on concéda à la dépense sociale des vertus contra cycliques. Aujourd'hui, elle compte encore des partisans qui infèrent que, dans un contexte de tassement voire de repli des revenus réels, les prestations sociales évitent la dépression de l'activité. Non sans fondement, elle se trouve toutefois bornée par une moindre redistribution et, surtout, par la baisse du nombre des cotisants. Affaire d'économie diront les uns, de démographie rétorqueront les autres, vraisemblablement des deux.

L'analyse en termes d'efficacité est de veine similaire. Elle prétend que l'intervention de l'État accélère la résorption de l'exclusion, favorise le recul de l'illettrisme et facilite l'éradication des pandémies. Au début, ses partisans eurent beau jeu d'invoquer la relation inverse entre l'ampleur des transferts et l'étendue de la pauvreté dans les nations développées. Les temps devenant autres, force leur fut de changer le fusil d'épaule, d'abord en portant l'accent sur l'efficacité des aides, ensuite en se rabattant sur la microéconomie afin d'évaluer la rentabilité d'un service ou l'avantage/coût d'un programme : établissements d'éducation, crèches, hôpitaux, maisons de retraite *et tutti quanti* passèrent au crible de la gestion. Non spécifiques au secteur public, de criantes inefficacités apparurent, ce qui fit que le « dépenser plus » le céda au « dépenser mieux »,

la centralité à l'autonomie, l'injonction à l'incitation. De nos jours, la poursuite dans cette direction n'est pas impensable pour peu que la notion d'équité, notamment fiscale, ne relève plus du mode incantatoire.

Déclinées comme facteur de croissance ou amortisseur de crise, ces deux approches furent battues en brèche par la reconsidération tant des prix de revient que des retombées des initiatives.

2. L'optique libérale

L'approche en termes de coûts tranche d'avec les précédentes puisqu'elle soutient la thèse selon laquelle un excès de prélèvements gangrène l'emploi. Elle s'inscrit ouvertement dans une perspective libérale et, par les temps qui courent, titille. À se demander même si l'explosion des prélèvements obligatoires n'est pas cause du ralentissement de la croissance. La comparaison des performances obtenues ces trois dernières décennies par les États-Unis et l'Union européenne, et même entre les pays qui composent celle-ci, corrobore cette thèse. Mais la structure des prélèvements importe également, puisque les ponctions liées aux impôts sur le revenu et aux cotisations sociales, en constante augmentation dans un passé récent, pénalisent avant tout le travail. En pareilles conditions, comment s'étonner du recul de l'embauche, de la prospérité de l'économie souterraine, des délocalisations à tire-larigot ? Par la compression des coûts qu'il autorise, le travail devient variable d'ajustement, phénomène pervers dans la mesure où la difficulté des entreprises à licencier grève leur compétitivité.

L'approche en termes d'impacts enseigne que la généralisation des déficits publics enflamme l'endettement et provoque l'éviction des agents privés : la raréfaction de l'offre d'épargne productive, la contraction de la formation de capital, le ralentissement de l'activité, la montée du chômage, l'asphyxie de l'initiative, l'érosion de la productivité en sont autant de dommages collatéraux. Aussi est-il permis de se demander si le mode de financement de la protection ne pousse pas à substituer le capital au travail. Toujours en termes d'impacts mais appréciés cette fois sous l'angle social, l'identification de la dépense à la justice sociale peut-elle emporter l'adhésion quand on constate que la misère se répand à mesure que les secours s'envolent et que l'inextricable panoplie des aides à l'embauche accompagne la montée du chômage ? Un contre-exemple cependant : l'OCDE décèle une corrélation positive entre la fécondité et les subsides alloués aux familles dans les pays riches.

Aussi stimulantes soient-elles, les analyses en termes de coûts et d'impacts rencontrent des limites : en faisant la part belle à l'économie, elles oublient la dimension humaine, si bien que, forcément, elles peinent à embrasser le réel.

Au vu et au su de tout cela, diverses interprétations se proposent. En voici la nôtre qui, sans forfanterie, se veut singulière.

III. UNE ESQUISSE INTERPRÉTATIVE

Les réalités sont protéiformes : fort d'une couverture sociale satisfaisante, le monde développé tourne le dos à la prodigalité au motif de l'apurement des comptes et des réformes structurelles ; les pays à revenu intermédiaire s'engagent sur la voie de l'amélioration de la protection en vue de soutenir une demande interne défaillante ; les nations en retard peinent à promouvoir des systèmes de couverture faute de financement et/ou de volonté politique. De plus, au sein de chacune de ces catégories, la diversité des pressions démographiques conduit à une modulation des cibles : famille, santé, retraite, etc. Bref, si la sécurité sociale pour tous, le combat contre la pauvreté et la promotion d'une croissance inclusive font consensus, les structures existantes poussent à des stratégies spécifiques.

1. Des données disparates

Ouvrons le ban : un homme sur quatre bénéficie d'une protection sociale complète, les trois autres n'en disposant que d'une partielle, voire de pas du tout. Le défi est colossal. Pour commencer, ayons claire conscience de l'état des divers types de régime.

Si cent huit pays offrent des prestations destinées à l'enfance et à la famille, soixante-quinze n'en offrent aucune, surtout en Asie et en Afrique, là où la natalité est allante. Or, qui contestera que la santé, l'alimentation et l'éducation non seulement garantissent à l'enfant une évolution saine et prometteuse, mais participent également à l'élimination de leur précarité et de l'exploitation de leur travail ? Sait-on que, chaque jour, près de vingt mille enfants meurent pour des raisons tout à fait évitables ? Ignore-t-on que, dans l'Union européenne, la pauvreté des mineurs a progressé de 2007 à 2012 dans plus d'un pays sur deux ? Prend-on la juste mesure des effets des réductions des avantages concédés à l'enfance et à la famille ? À croire que d'aucuns ont décidé de rentrer dans l'avenir à reculons.

Le chapitre de la protection du travail n'est guère plus reluisant. Que la maternité, la maladie, l'invalidité, l'accident ou le chômage viennent à suspendre l'activité, et un niveau minimal de sécurité de revenu s'impose. C'est loin d'être le cas en pratique : sous réserve des disparités en fonction des degrés de développement, on retiendra que deux femmes sur cinq perçoivent des prestations en cas de grossesse, un invalide n'est secouru que dans un pays sur deux, un travailleur sur trois est aidé quand une maladie professionnelle ou un accident du travail l'accable, enfin seulement 28 % des gens reçoivent un revenu de substitution en cas de perte d'emploi.

Le dossier des retraites est, lui aussi, plombé, ne serait-ce que parce qu'une personne sur deux n'en perçoit pas. Outre que cette absence la contraint à poursuivre une activité jusqu'à un âge avancé pour des gains misérables, est-ce bien là le remerciement que la société se doit de réserver à une vie de labeur ? Un sentiment de honte plane, à juste titre.

Face à ces données généralisées, des stratégies ont été arrêtées. Elles surprennent par leur hétérogénéité.

2. Des stratégies hétéroclites

Dans le but d'assainir leurs comptes publics, plusieurs pays développés ont limité ou contracté la dépense sociale : diminution des allocations familiales, déremboursements en tout genre, amputation des pensions en sont autant d'exemples cependant que, en regard, les montants et les durées de cotisation ont haussé, souvent doublés d'une fiscalité confiscatoire. Au fond, ces pays paient le prix d'un oubli, le leur, qui a consisté à reléguer la natalité au rang d'avatar, de sorte qu'ils ont minutieusement programmé leur suicide. Le vieillissement démographique, antonyme du dynamisme économique, présente aujourd'hui sa facture.

Ailleurs, les dispositions sont moins affolantes. Dans les pays à revenu intermédiaire, les choix en faveur de la protection sociale sont des plus nets. Ainsi, par exemple, de la Chine où la couverture des pensions frise l'universalité, mais aussi de la Pologne, de la Hongrie, de la Bolivie, de l'Argentine, de l'Algérie, du Brésil, de l'Uruguay et du Chili qui sécurisent davantage les revenus des retraités. Ainsi du Vietnam et de Bahreïn qui versent dorénavant des prestations chômage. Ainsi de l'Inde qui, lors d'une cessation d'activité, a mis sur pied un régime de garantie d'emploi. Ainsi d'Israël qui ne mégote ni sur les dépenses de santé, ni sur celles allouées aux personnes âgées.

Bien que modestes, de sérieuses avancées dans les pays à revenu faible ont eu lieu : signalons, entre autres, les efforts du Lesotho, du Rwanda, du Swaziland ou du Burkina Faso dans le domaine de la santé, ceux du Mexique, du Chili, de l'Indonésie ou du Kenya en matière d'éducation, et ceux de Maurice, de l'Azerbaïdjan, de l'Ouzbékistan et de la Géorgie s'agissant des retraites. Globalement, les pays pauvres ont tendance à étendre leurs systèmes sociaux, la contrainte financière bridant cet élan, surtout en Afrique.

Au total, la protection sociale dont les retombées ne sont pas qu'humaines – soutien de la croissance, élévation de la productivité, réduction des inégalités, inflexions des tendances démographiques... – épouse des méandres si dissemblables qu'ils invitent à réfléchir à demain.

3. Le cheminement sociétal

Qu'il nous soit permis d'ébaucher une interprétation à base de *transition sociétale*.

Dans l'enfance des sociétés, la quête de l'autosuffisance prime. Aux plans quantitatif et qualitatif, les besoins sont repérés mais stables, les moyens de production et de répartition centralisés, les techniques rudimentaires : lente, l'évolution de l'économie y est circulaire. Pour ce qui est de la population, la natalité compense à tout le moins la mortalité pour garantir la survie de la tribu. Quant à la protection, elle est d'essence divine, féminine quand la fécondité en est le référentiel, masculine quand le réflexe de défense ou la volonté d'incursion font

se lever les armes ; concrètement, famille et clan exercent la solidarité. Dans ce schéma, les courbes d'évolution de la croissance, de la démographie et de la protection sociale restent plates. Et ce schéma de se reproduire à l'envi le temps que l'étincelle du progrès jaillisse.

Sitôt que des inventions viennent perturber cet ordre, l'artisanat éclôt, promouvant un timide décollage. En en profitant, la démographie frémit tandis que la solidarité, adossée à une organisation corporatiste, reste embryonnaire ; le socle familial s'étiole, vu que de nouvelles exigences percent. Les courbes d'évolution divergent alors : celle de la croissance épouse un profil ascendant, celle de la démographie se redresse, celle de la protection sociale reste plate.

Survient l'âge industriel avec son lot de hardiesses et d'incertitudes. Bouillonnement des techniques, afflux de capitaux, étirement des échelles productives, abondance d'une main-d'œuvre à bon marché, tout s'ordonne pour impulser un authentique dynamisme économique. Disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé, la population prolifère, sa fraction active prenant conscience qu'elle doit réclamer son dû : avant-hier le Japon, hier la Corée, aujourd'hui la Chine et demain l'Inde ont connu, connaissent ou connaîtront pareil butoir. Revendications de plus juste partage instigué par les groupes et désir accru de sécurité exprimé par les individus posent, dans toute son ampleur, la question sociale. Négociations ou soubresauts tentent de la solutionner. Tant que ce schéma productiviste perdure, croissance, démographie et protection sociale intriquent leurs avancées et leurs financements. Les trois courbes évoluent de concert, en un sens ascendant.

À un stade plus évolué, les prix des facteurs, des biens et des services deviennent visqueux, ce qui entrave leur fonction d'ajustement et enlève l'activité. Le rythme d'essor s'infléchit, tandis que l'impératif de couverture prend le pas sur celui de prise de risque. Les tensions sur le partage s'avivent si elles ne se communautarisent, parce que l'effort le cède au confort. Dans ce contexte, croissance amollie et fécondité alanguie tarissent les sources de financement de la protection sociale. Comme le brandissement des avantages acquis s'oppose au réaménagement des transferts, toute amélioration de la protection entraîne des ponctions répétées sur la richesse globale. De moindres ressources étranglent peu à peu la dépense sociale tandis que les excès de protection inhibent l'initiative. Les courbes d'évolution économique, démographique et sociale se confondent à nouveau, leurs pentes étant inclinées à la baisse.

Trois observations cloront cette ébauche de transition sociétale. Au regard du passé, il est clair que, si la distribution de revenus secondaires accompagne l'expansion à ses débuts, ses excès l'entravent à terme ; concrètement, des taux de prélèvements obligatoires autour de 35 % ou un siphonage de la richesse nationale par la dépense publique de l'ordre de 40 % semblent des plafonds à ne pas crever. À méditer, en deçà et au-delà de nos frontières. En outre, une fiscalité et une parafiscalité excessives engendrent des renoncements individuels et collectifs : s'ensuivent une régression de l'épargne productive, un ralentissement de l'activité, une destruction d'emplois, une prospérité de l'économie

grise. La déraison sociale en vient à stranguler l'efficacité économique. Aussi, le retour à des comportements plus sains s'impose : à l'individu de méditer ses propres contradictions quand, d'un côté, il réclame plus d'utilités sociales en tant que citoyen, et, de l'autre, exige moins d'impôts en tant qu'électeur ; à l'administration d'assimiler que ce sont les élus qui décident et qu'elle doit obtempérer ; aux dirigeants politiques de cesser de broder sur l'intérêt général tout en caressant les groupes de pression qui assurent leur réélection. L'heure est à la responsabilisation de tous ou, à défaut, elle sonnera le glas.

CONCLUSION

L'abstrait, l'universel et le perpétuel dont se repaissaient les Classiques, s'ils assurent un certain confort de l'esprit, sont de nul apport aux choses humaines. Ayant malmené ces perspectives, l'idéologie socialiste, quoiqu'elle s'en défendît, n'eut de cesse de remettre à demain ce qu'elle était incapable de faire dans l'instant. Quant aux marginalistes, dont on pouvait attendre une version amendée du libéralisme, ils se sont isolés dans une bulle vouée à l'éclatement à la moindre friction d'avec la réalité. Postérieurement, le keynésianisme a bien tenté de sauver la mise en suggérant une approche plus concrète, oui mais voilà, son temps a passé. Avouons-le, si la théorie économique est désemparée, c'est parce que la science économique a fossoyé l'économie politique. D'où le désarroi de plus d'un servant aussi bien que la minceur des apports à l'amélioration du sort de l'humanité.

Dès qu'elle fut mature, la démographie a été systématiquement secondarisée. Science sociale au caractère prédictif avéré, elle est apparue comme une discipline peu utile, puisqu'insuffisamment formalisée. Las ! La vitalité des naissances dans le Tiers-monde, l'enflure des classes moyennes dans les pays émergents et la dérive cataclysmique de l'âge dans les pays développés l'ont remise au goût du jour. Comment se peut-il qu'avec le bagage qui est le leur les économistes n'aient toujours pas saisi que les vagues du développement résultaient du heurt tectonique des plaques générationnelles ?

La protection sociale est, certes, une thématique plus récente. Successivement fille, tutelle puis béquille de la croissance, elle sous-tend les enjeux sociaux et financiers, donc politiques, la lutte contre les inégalités en devenant l'emblème. Ses thuriféraires l'érigent en madone, ses contempteurs la comparent au tonneau des Danaïdes tandis que, heureusement, ses praticiens la considèrent comme une ardente obligation dont les débordements doivent toutefois être surveillés.

On le pressent, on le perçoit, on le hume, il y a maldonne. Celle-ci est imputable au défaut d'interdisciplinarité. Comment peut-on prétendre aborder, voire traiter ces trois thèmes sans les faire interagir ? Les relations qu'ils entretiennent peuvent-elles être approfondies sans recourir aux leçons de l'histoire, aux spécificités de la géographie, aux impératifs de la psychologie, aux réalités de la sociologie, aux fondamentaux de la politique, voire aux préceptes des religions ?

Un mot encore, non en forme de dithyrambe, mais de conviction.

Il n'est pas de civilisation rayonnante sans démographie expansive, de vitalité démographique sans progrès économique, de protection sociale pérenne sans la conjonction d'une expansion affirmée et d'une natalité soutenue. Cette interaction de l'économique, du démographique et du social est vitale, car elle soude son trépied au socle du développement durable, socle sans lequel aucune société n'avance.

En définitive, si l'honneur du politique consiste à imaginer et à agir, il est de son devoir de ne pas oublier que jamais rien de grand ne se bâtit sans le concours des hommes.